



FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE MOTOCYCLISME

**Aux :**

- FMN & CONU
- Membres de la CMS
- Membres Honoraires de la CMS
- YouthStream Action Events (YS)
- MSMA

WS/ddn/sbe

Mies, le 29 juin 2010

## **2010 FIM SuperMoto of Nations**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de prendre note de ce qui suit concernant le 2010 FIM SuperMoto of Nations à Cahors, France :

**1. 2010 FIM SuperMoto of Nations  
Règlement**

Le Règlement 2010 du FIM SuperMoto of Nations est disponible sur le site FIM. Pour le télécharger :

[http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Codes\\_et\\_reglements/SUPERMOTO\\_Fra.pdf](http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Codes_et_reglements/SUPERMOTO_Fra.pdf)

**2. 2010 FIM SuperMoto of Nations  
Règlement Particulier**

En annexe, vous trouvez également une copie du Règlement Particulier contenant des informations pratiques sur la manifestation.

**3. 2010 FIM SuperMoto of Nations  
Engagements/Bulletin d'engagement**

En annexe, vous trouvez des informations pertinentes concernant les engagements, la procédure d'engagement ainsi que le bulletin d'engagement.

**4. 2010 FIM SuperMoto of Nations  
Numéros de départ**

En annexe, vous trouvez la liste provisoire des numéros de départ réservés. Cette liste est basée sur les résultats de la manifestation de l'année dernière.

Toute Equipe qui ne figure pas sur cette liste mais qui s'engage à la manifestation se verra attribuer ses numéros de départ par la FIM.



5. **2010 FIM SuperMoto of Nations**  
**Formulaire d'informations pour la Presse**

En annexe, vous trouvez le formulaire d'informations pour la Presse concernant votre Equipe.

D'avance, nous vous remercions de compléter le formulaire et d'envoyer ces informations :

- A votre Chef d'Equipe;
- Aux coureurs sélectionnés pour votre Equipe et
- A toute autre personne impliquée dans l'organisation de votre Equipe.

Dans l'attente des formulaires d'inscription dûment remplis et timbrés par la (les) FMN concernée(s), nous vous souhaitons beaucoup de succès pour le 2010 FIM SuperMoto of Nations.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dirk De Neve  
COORDINATEUR CMS

Annexés à cette lettre :

1. Procédure d'engagement / Informations générales
2. Plaque-numéro frontale et logo du FIM SuperMoto of Nations
3. Numéros de départ

Formulaires à télécharger :  
(voir pages suivantes)

4. Bulletin d'Engagement
5. Formulaire de Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM
6. Formulaire d'Informations pour la Presse concernant l'Equipe
7. Règlement Particulier



## 1. Procédure d'engagement / Informations générales

Veillez noter que le **bulletin d'engagement** a été publié sur le site FIM d'où il doit être téléchargé et être complété électroniquement en lettres majuscules :

[http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/2010\\_SMN\\_ENTRY\\_FORM\\_elect.doc](http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/2010_SMN_ENTRY_FORM_elect.doc)

Chaque FMN peut inscrire un maximum de deux équipes de trois coureurs chacune au FIM SuperMoto of Nations

- Une Equipe Nationale
- Une Equipe Junior  
(les coureurs de l'Equipe Junior doivent avoir moins de 21 ans / coureurs nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et le 31 décembre 1995).

Tout coureur participant au FIM SuperMoto of Nations doit être :

- détenteur du passeport du pays qu'il représente;
- détenteur d'une licence FIM de Championnat du Monde de SuperMoto / Licence valable pour l'année entière ou pour une manifestation FIM délivrée par n'importe quelle FMN.

Pour participer au 2010 FIM SuperMoto of Nations et afin de pouvoir obtenir une licence FIM pour la première fois durant l'année en cours, les coureurs devront signer personnellement le formulaire "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM".

Tout formulaire complété par des requérants mineurs devra être contresigné par le détenteur de l'autorité parentale.

C'est aux FMN qu'incombe la collecte des formulaires susmentionnés "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM". Veuillez suivre ce lien pour télécharger :

[http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/2010\\_SMN\\_DOPING\\_FORM\\_elect.doc](http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/2010_SMN_DOPING_FORM_elect.doc)

Les coureurs qui sont déjà détenteurs d'une licence Championnat du Monde de SuperMoto FIM 2010 et qui ont remplis et signés un formulaire "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM" ne doivent pas en remplir et signer un nouveau.

Veillez noter que le coureur devrait toujours avoir sur soi une copie de sa "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM" avec attestation de sa FMN. Nous lui suggérons de garder cette copie avec sa licence FIM.

**Les inscriptions pour le 2010 FIM SuperMoto of Nations doivent se faire avant la date de clôture des engagements : 31 août 2010.**

Les inscriptions doivent se faire au moyen du bulletin d'engagement officiel. Le bulletin d'engagement doit toujours être signé par les coureurs. De plus, il doit être approuvé par la FMN du coureur et, par conséquent, le bulletin d'engagement doit porter le(s) cachet(s) de la (des) FMN concernée(s).



Veillez vous assurer de compléter tous les champs obligatoires. N'oubliez pas de mentionner une personne de contact pour l'Equipe ainsi que son email et téléphone.

Lorsque vous complétez le bulletin d'engagement, veuillez noter que l'ordre dans lequel vous présentez vos coureurs les placera automatiquement dans la classe et le Groupe de Qualification correspondants (Coureur 1, coureur 2, coureur 3).

Veillez noter que seuls des motocycles de la classe S1 sont autorisés.

Le bulletin d'engagement, dûment complété comme requis, doit être envoyé à la FIM le plus tôt possible :

FIM - M. Dirk De Neve - 11, Route Suisse - CH-1295 Mies  
Téléphone : +41.22.950.95.07 - Fax : +41.22.950.95.01 - E-mail : [dirk.deneve@fim.ch](mailto:dirk.deneve@fim.ch)

Nous comprenons que - dans certains cas - ceci peut s'avérer une procédure assez longue. Toutefois, nous vous suggérons de nous envoyer une inscription provisoire par courrier électronique ou par télécopie avant la date de clôture des engagements de la manifestation.

Cet engagement provisoire doit alors être confirmé en nous faisant parvenir le bulletin d'inscription officiel, dûment complété.

Un engagement provisoire doit fournir les informations suivantes sur l'équipe :

**A. Pour chaque coureur :**

- Groupe de Qualification (Coureur 1, coureur 2, coureur 3)
- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nationalité
- FMN qui a émis la licence FIM Championnat du Monde de SuperMoto
- Numéro de la licence FIM (si déjà connu)
- Motocycle (Classe S1)

**B. Pour le Chef d'Equipe :**

- Nom et prénom

Les Equipes/Coureurs pourraient, si nécessaire, être amenés à signer un formulaire d'inscription individuel lors des contrôles administratifs.

Veillez consulter les Articles "043.2.1 Licences", "043.2.2 Age des coureurs" et Chapitre "043.8 Engagements" du Règlement du FIM SuperMoto of Nations.



## 2. Formulaire d'Informations pour la Presse concernant l'Equipe

Veillez télécharger, compléter le Formulaire d'Informations pour la Presse concernant l'Equipe et l'envoyer par courrier électronique à :

- YouthStream/M. Daniele Rizzi : [d.rizzi@youthstream.org](mailto:d.rizzi@youthstream.org)
- FIM/M. Dirk De Neve : [dirk.deneve@fim.ch](mailto:dirk.deneve@fim.ch)

[http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/2010\\_SMN\\_TEAM\\_PRESS\\_INFO\\_F.doc](http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/2010_SMN_TEAM_PRESS_INFO_F.doc)

## 3. Equipements et tenue vestimentaire des coureurs/mécaniciens

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les Articles « 043.2.3 Equipement », « 043.2.4 Tenue vestimentaire des coureurs/ mécaniciens », « 043.10.2.1 logo et autocollant du FIM Supermoto Championship » des Règlements 2010 du FIM SuperMoto of Nations.

## 4. Logos FIM, plaques-numéros et numéros de départ

Nous vous donnons également quelques informations utiles concernant le logo FIM SuperMoto of Nations, qui doit figurer sur les cuirs/dossards et motocycles (plaque-numéro frontale).

Veillez noter que les logos sont en noir ou blanc. Si le logo est reproduit en noir, un fond blanc/une case blanche doit être respecté/e. Si le logo est reproduit en blanc, un fond noir/une case noire doit être respecté/e.

Une copie du logo FIM SuperMoto of Nations est jointe à cette lettre. Toutefois, ce logo est également disponible chez YouthStream. Veuillez contacter YouthStream/M. Marc Pauwels : [sportoffice@youthstream.org](mailto:sportoffice@youthstream.org).

En ce qui concerne les couleurs affichées sur la plaque-numéro frontale du motocycle :

- A. - Pour l'Equipe vainqueur du FIM SuperMoto of Nations de l'année précédente  
Les 3 coureurs                      Fond rouge                      Numéros blancs /Logo FIM
- B. - Pour toutes les autres Equipes :  
Les 3 coureurs                      Fond : libre                      Numéros : libres + Logo FIM  
(Pour le logo : voir §2 ci-dessus)

Pour toutes les Equipes, les plaques-numéros latérales du motocycle doivent toujours afficher :

- Le drapeau national de l'équipe, en respectant les dimensions de la plaque-numéro, ainsi que le numéro de départ du coureur.



Les coureurs de chaque Equipe sont tenus de porter un "Dossard d'Equipe" uniforme. Ce dossard doit afficher le nom du pays et du coureur et son numéro de départ. Les sponsors de l'Equipe peuvent également être présentés sur ce dossard. Un dessin du dossard (côtés face et dos) est également joint à ce document.

Pour des informations plus détaillées, veuillez également consulter les Articles "043.10.2.2 Spécifications techniques additionnelles" des Règlements 2010 du FIM SuperMoto of Nations.

## 5. Règlement Particulier

Veuillez noter que le Règlement Particulier a été publié sur le site Web de la FIM d'où il peut être téléchargé :

[http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/213\\_01\\_FFM\\_Cahors\\_all.pdf](http://www.fim-live.com/fileadmin/alfresco/Manifestations/213_01_FFM_Cahors_all.pdf)

## 6. Pneus

Nous vous informons également que Golden Tyre a été nommé par YouthStream Fournisseur Officiel de pneus pour le 2010 FIM SuperMoto of Nations.

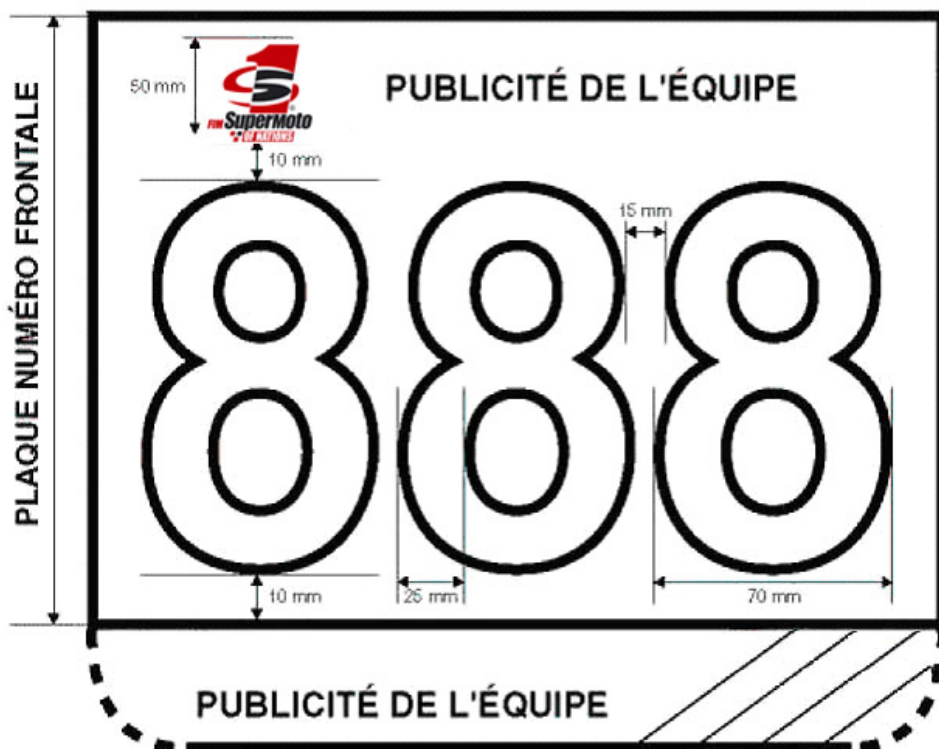
Veuillez consulter les Articles 043.10.2.3 "Pneus" du Règlement 2010 du FIM SuperMoto of Nations.

Toutefois, veuillez noter que par décision de la Commission Grand Prix de Motocross/SuperMoto du 14 mai 2010 **chaque coureur peut utiliser une quantité totale maximum de 8 pneus** (au lieu de 6).

Pour plus d'informations spécifiques concernant les pneus, veuillez contacter YouthStream/M. Marc Pauwels : [sportoffice@youthstream.org](mailto:sportoffice@youthstream.org)



## Plaque Numéro Frontale

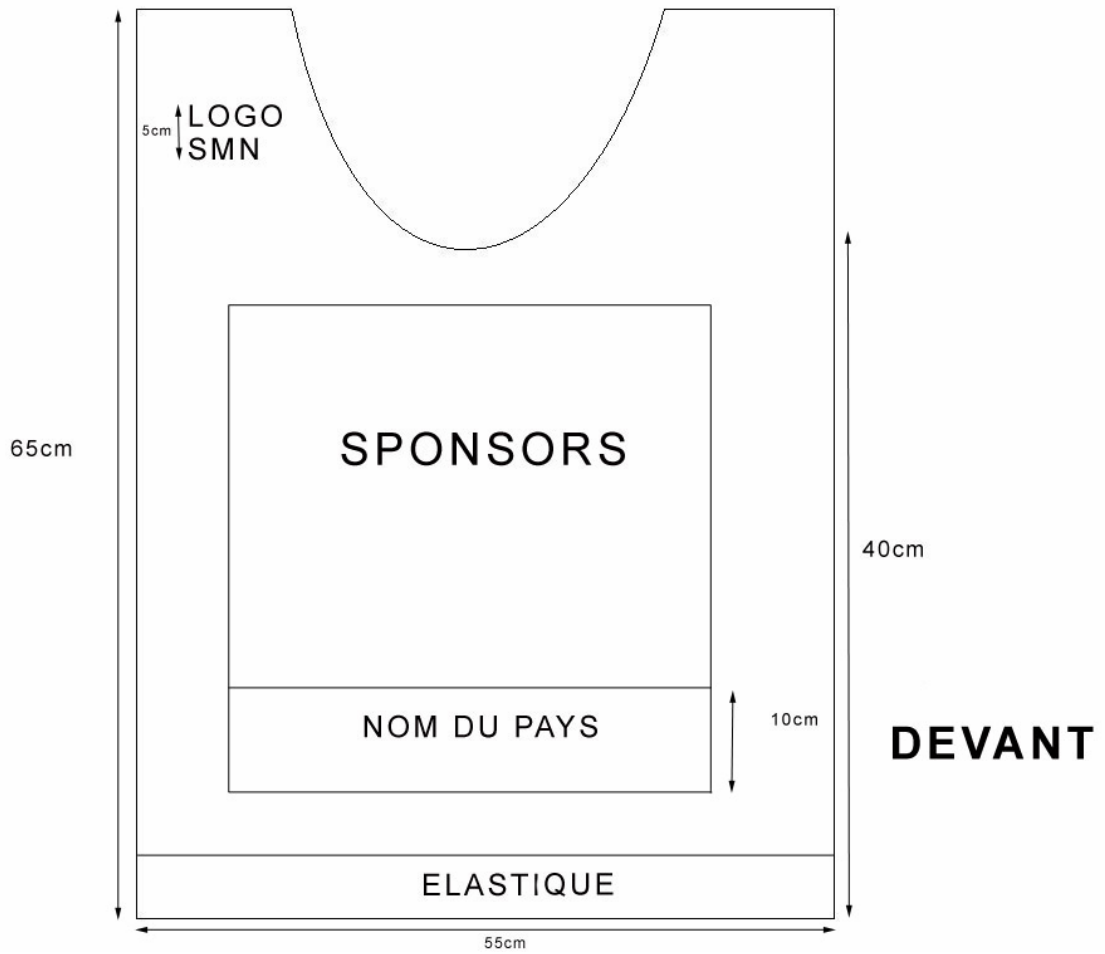


## FIM SuperMoto of Nations - Logo



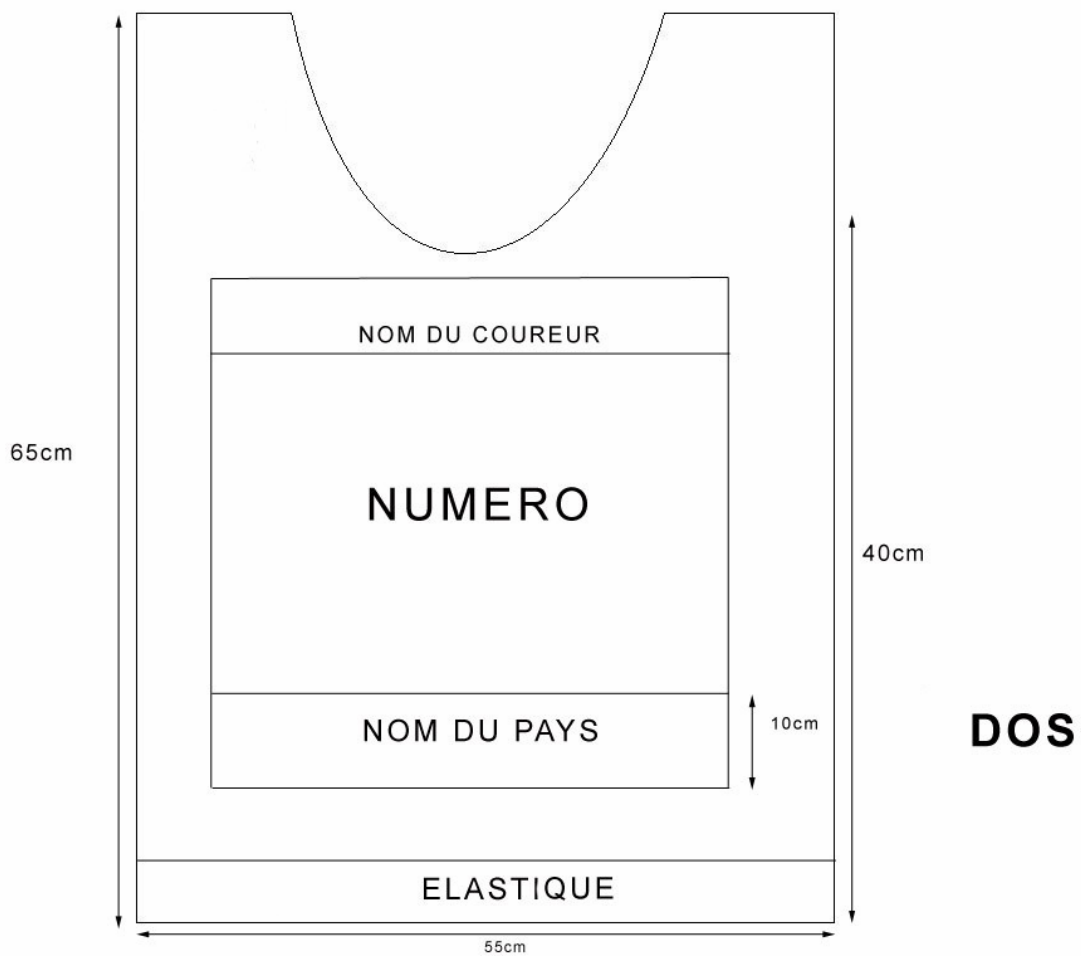


## Dossards





## Dossards





## Numéros de départ

Position 2009 / Pays	Classe / Numéros de départ 2010		
	Coureur 1	Coureur 2	Coureur 3
1. Allemagne	1	2	3
2. Bulgarie	4	5	6
3. Finlande	7	8	9
4. Italie	10	11	12
5. République Tchèque	13	14	15
6. Slovénie	16	17	18
7. Suède	19	20	21
8. Espagne Junior	22	23	24
9. Autriche	25	26	27
10. Croatie	28	29	30
11. Estonie	31	32	33
12. Espagne	34	35	36
13. Lettonie	37	38	39
14. Roumanie	40	41	42
15. Turquie	43	44	45
16. Bulgarie Junior	46	47	48
17. Slovaquie	49	50	51
18. Pologne	52	53	54